Procès-verbal de la séance du

Conseil Municipal du mercredi 26 juin 2024

Ordre du jour :

- Approbation du PV du conseil municipal du jeudi 16 mai 2024
- Elargissement des missions du service commun ADS, à l'instruction des actes relatifs à la police de la publicité

Présents : Madame, Messieurs, WALLE Annie, FRAYSSE Damien, ROUET Jacques, ESTIVAL René, HARDOUIN Jordan, DELHON Jérémie.

Absents excusés : Mesdames FOSTON Denise, GENETET Anne, Monsieur ZIMRA Benjamin

Secrétaire de séance : Monsieur DELHON Jérémie

Approbation du PV du conseil municipal du 16 mai 2024

Monsieur Hardouin fait remarquer qu'il n'a pas été compté présent dans le PV ; l'oubli sera rectifié
Approuvé à l'unanimité

Délibérations du conseil :

- Elargissement des missions du service commun ADS, à l'instruction des actes relatifs à la police de la publicité

Délibération 2024-013

Madame le Maire indique que depuis le 1er janvier 2024, la police de la publicité a été transférée de l'État à l'échelon local. Il s'agit de l'instruction des demandes de publicité comme les enseignes lumineuses, les enseignes en façade à réaliser comme une instruction d'urbanisme. Cette police de la publicité pouvait être transférée à la Communauté de Communes mais il a été décidé en conseil communautaire qu'elle resterait à l'échelle communale. Un arrêté a donc été pris dans la semaine (le 24 juin) pour ne pas transférer cette compétence au niveau intercommunal et conserver ce pouvoir de police spéciale.

Lors du conseil communautaire les maires avait exprimé le souhait de confier la réalisation de ces dossiers d'instruction par le service ADS et avait demandé dans quelles conditions cela pourrait être envisagé.

Madame le Maire rappelle qu'un service mutualisé d'instruction a été créé en date du 1er janvier 2022 et en partenariat avec la communauté de communes de Lalbenque Limogne afin d'assurer l'instruction ADS pour le compte des communes adhérentes au service. Cette nouvelle compétence comporterait plusieurs volets dont l'instruction des actes relatifs à l'affichage extérieur (instruction des autorisations préalables et des déclarations préalables).

Madame le Maire précise que pour ce service commun il n'y aurait pas de tarification la première année de mise en œuvre de cette mission compte tenu du nombre restreint d'actes attendus. Cette disposition serait revue en juillet 2025.

Mod. 540330 - 04/22 Fabrègue Entreprise labellisée IMPRIM'VERT

Madame le Maire indique que la communauté de communes propose, donc, un avenant à la convention signée en 2021 afin de régler les modalités pratiques de mise en œuvre de cette mission supplémentaire confiée au service commun.

Madame le Maire propose donc au vote l'approbation et la signature de cet avenant à la convention avec le service ADS.

Après délibération, le conseil municipal vote **à l'unanimité** l'approbation de cet avenant et sa signature par Madame le Maire

➢ Informations diverses

Madame le Maire refait le point sur le planning du bureau de vote pour les élections des 30 juin et 7 juillet, Benjamin ne pouvant pas être présent le 30 juin il faut combler les deux plages 10-12 h et 12-14h, Jacques et René se proposent. Pour le 7 juillet Benjamin prendra la plage 10-14h.

Préparation de la commémoration du 14 juillet : Distribution des flyers pour le weekend du 7 juillet, comme il y aura une messe à 11h ce sera vers 12h. Prévoir Jean- Claude pour la musique, savoir si Gaby ou Alain seront disponibles pour le drapeau des anciens combattants. Prévoir la gerbe à déposer (Annie). Commande habituelle, quiches 1 plaque, pizza 1 plaque et amuse-gueules Maria. (Jacques). Courses boisson et divers (Damien et Jacques). Pour le lieu nouvelle proposition au cimetière ou comme d'habitude à la salle des fêtes : la salle des fêtes reste le plus simple pour l'organisation.

Prochaines dates des conseils municipaux : en juillet le jeudi 18, en septembre le jeudi 19, en octobre le jeudi 24, en novembre le jeudi 14 et en décembre le jeudi 12.

Madame le Maire rapporte sa rencontre avec Monsieur Maugis lors de la fête de la St Jean, concernant l'achat de chaises pour les séances de cinéma via une subvention, investir dans un autre chauffage pour prendre le relais des deux appareils qui sont arrêtés lors de la projection, et son projet de mise en place de ralentisseurs devant chez lui : ces sujets seront à traiter prochainement pour pouvoir y répondre.

Clôture de la séance à 21h30

Madame Le Maire

Annie Walle

Le secrétaire de séance

Jérémie Delhon